

Lettre à Vincent PEILLON, Ministre de l'Education nationale

*Par **Claude Bartolone**, Président de l'Assemblée Nationale, Député, **Gérard Cosme**, Président de la communauté d'agglomération Est Ensemble, Maire du Pré Saint-Gervais, **Claude Dilain**, Sénateur, **Michel Fourcade**, Maire de Pierrefitte-sur-Seine, **Daniel Goldberg**, Député, **Elisabeth Guigou**, Députée, **Daniel Guiraud**, Maire des Lilas, **Razzy Hammadi**, Député, **Mathieu Hanotin**, Député, **Bertrand Kern**, Maire de Pantin, **Olivier Klein**, Maire de Clichy-sous-Bois, **Bruno Le Roux**, Député, **Michel Pajon**, Député-maire de Noisy-le-Grand, **Elisabeth Pochon**, Députée, **Pascal Popelin**, Député, **Gilbert Roger**, Sénateur, , **Jacques Salvator**, Maire d'Aubervilliers, **Gérard Ségura**, Maire d'Aulnay-sous-Bois, **Sylvine Thomassin**, Maire de Bondy, **Stéphane Troussel**, Président du Conseil général, **Corinne Valls**, Maire de Romainville*

Le 10 février 2014,

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de l'Ecole en Seine-Saint-Denis. Si la rentrée de septembre 2013 s'est faite dans des conditions largement améliorées par rapport aux rentrées scolaires précédentes, nous souhaitons vous alerter sur la préparation de la rentrée 2014 dans les collèges mais aussi sur la dégradation des conditions de remplacement des enseignants absents à l'Ecole primaire.

D'une part, comme vous le savez, ce sont 5 nouveaux collèges qui ouvriront leurs portes sur notre Département à la rentrée prochaine pour faire face à la hausse démographique. Cet effort sans précédent d'investissement impulsé par le Conseil général conforte la priorité donnée par le gouvernement à l'éducation, mais il ne portera ses fruits que si des moyens adéquats et suffisants sont mis en œuvre en matière d'enseignement et de pédagogie dès la rentrée 2014.

Aujourd'hui, de nombreux enseignants et parents d'élèves s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir l'ouverture de nouveaux collèges sur les autres établissements si les moyens affectés devaient se faire à enveloppe constante et par redéploiement. Nous savons l'attention particulière que vous portez à la rentrée scolaire dans les collèges de Seine-Saint-Denis étant donné ce plan exceptionnel d'investissement. L'ouverture des nouveaux collèges ne doit pas se faire au détriment des autres, nous vous demandons donc votre plus haute vigilance sur ce point.

D'autre part, vous avez souhaité engager une réforme de l'Education prioritaire avec pour objectif la réduction des inégalités scolaires et sociales. Nous nous félicitons de cette ambition. En Seine-Saint-Denis, les difficultés scolaires de nos élèves sont particulièrement importantes. Près de la moitié des collèges sont dans l'Education prioritaire et les taux de réussite dans notre département sont inférieurs de près de 10 points aux moyennes nationales en ce qui concerne le brevet des collèges et le baccalauréat. Ces dernières années la carte de l'Education prioritaire a évolué à plusieurs reprises sans lisibilité d'ensemble. De plus, les suppressions de postes ont souvent réduit les moyens alloués aux écoles et aux collèges. Aujourd'hui, la volonté de rénover l'éducation prioritaire suscite un espoir pour créer les conditions de la réussite de tous les élèves. Le choix des 6 collèges classés en REP+ a été rendu public. Puisqu'il s'agit d'une expérimentation qui devra se déployer par la suite, il nous semble important d'obtenir de votre part des clarifications sur le

devenir des autres collèges et écoles qui bénéficient aujourd'hui des critères des ZEP, que ce soit pour le nombre maximal d'élèves par classe ou le financement de certains projets éducatifs et pédagogiques spécifiques.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur la question du remplacement des enseignants absents dans les écoles primaires de Seine-Saint-Denis. La situation dégradée à laquelle nous devons faire face n'est pas acceptable et met à mal la continuité du service public d'éducation. Les absences de courte durée ne sont plus remplacées et celles de longue durée le sont de moins en moins. Nous savons les difficultés que vous rencontrez pour recruter des enseignants en Seine-Saint-Denis mais les élus que nous sommes ne peuvent pas accepter que des enseignants ne soient pas remplacés pendant plusieurs semaines, ce qui contrevient totalement à l'objectif de reconquête du temps scolaire. Nous avons dit notre disponibilité pour travailler à un plan de mobilisation pour trouver des personnels enseignants remplaçants. Nous souhaitons aussi que l'appel aux listes complémentaires des concours de professeurs des écoles des autres académies, notamment l'académie de Paris, puisse être rapidement étudié.

Toutes ces raisons nous amènent à vous demander une rencontre pour travailler à un plan d'égalité pour l'Ecole en Seine-Saint-Denis afin de rattraper le retard accumulé sous le précédent gouvernement mais aussi de permettre à nos élèves de bénéficier des mêmes conditions d'études que dans d'autres départements.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Signataires :

Claude Bartolone, Président de l'Assemblée Nationale, Député,
Gérard Cosme, Président de la communauté d'agglomération Est Ensemble, Maire du Pré Saint-Gervais
Claude Dilain, Sénateur
Michel Fourcade, Maire de Pierrefitte-sur-Seine
Daniel Goldberg, Député
Elisabeth Guigou, Députée
Daniel Guiraud, Maire des Lilas
Razzy Hammadi, Député
Mathieu Hanotin, Député
Bertrand Kern, Maire de Pantin
Olivier Klein, Maire de Clichy-sous-Bois
Bruno Le Roux, Député
Michel Pajon, Député-maire de Noisy-le-Grand
Elisabeth Pochon, Députée
Pascal Popelin, Député
Gilbert Roger, Sénateur,
Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers
Gérard Ségura, Maire d'Aulnay-sous-Bois
Sylvine Thomassin, Maire de Bondy
Stéphane Troussel, Président du Conseil général
Corinne Valls, Maire de Romainville

